

J U I N 2 0 2 6

“LE MOT DU MAIRE”

Chères Saint-Faustines, chers Saint-Faustins,

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant maire de Saint-Faust.

Je remercie également toutes celles et ceux qui ont soutenu mon équipe. Cette confiance nous engage. Soyez assurés que nous mettons toute notre énergie et notre détermination à mener à bien le projet que nous avons porté ensemble, dans l'intérêt de tous les habitants.



Je serai le maire de toutes et tous, à l'écoute de chacun. A ce titre, je reste disponible pour vous rencontrer sur rendez-vous (tél. : 06 07 23 11 45) afin d'échanger sur vos préoccupations, vos idées et vos attentes.

Merci pour votre soutien et votre confiance. Ensemble, construisons l'avenir de Saint-Faust.

Avec toute ma gratitude,

Merci hère a touts a da quèsté dios

Serge CHOURRÉ, Maire de Saint-Faust



Intra-muros

Téléchargez l'application ici !

Etat Civil

du 1er janvier au 1er juin 2026

👶 Naissances : 1

💍 Mariages : 2

🕊 Décès : 2

S O M M A I R E

PAGE 1 - MOT DU MAIRE

PAGE 2 - LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL & SES COMMISSIONS

PAGE 3 - POINT PAR COMMISSION

PAGE 4 - RENCONTRE AVEC SEBASTIEN CHESNEL - EMPLOYÉ COMMUNAL & AGENDA

PAGE 5 - INFORMATIONS COMMUNALES

PAGE 6 - LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS SUR LA COMMUNE



VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Serge CHOURRÉ
Maire



Hervé WALLEZ
1er adjoint



Victoire MAHIEU
Adjointe



Sébastien MAJESTE
Adjoint



Audrey BURGUE
Adjointe



Cédric HERARD
Conseiller



Julie CASEMAYOU
Conseillère



Vincent MATHY
Conseiller



Hélène GUIRAL
Conseillère



Bruno BERNOS
Conseiller



Christine FLORAS
Conseillère



Mathieu PEYROUTET
Conseiller



Sylvie VALLAT
Conseillère



Christophe BLANCHET
Conseiller



Camille BAZAILLACQ
Conseillère



VOS COMMISSIONS MUNICIPALES

VOIRIE & DÉPLACEMENTS

Référent : Serge Chourré
Cédric Hérard • Sébastien Majesté • Bruno Bernos • Vincent Mathy • Hélène Guiral

BÂTIMENTS & TERRAINS COMMUNAUX

Référent : Hervé Wallez
Vincent Mathy • Victoire Mahieu • Sébastien Majesté • Cédric Hérard • Audrey Burgué

ACTION SOCIALE & VIE SCOLAIRE

Référente : Victoire Mahieu
Cédric Hérard • Julie Casemayou • Sylvie Vallat • Christine Floras

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE & URBANISME

Référent : Sébastien Majesté
Christophe Blanchet • Victoire Mahieu • Julie Casemayou • Vincent Mathy • Audrey Burgué • Hélène Guiral

FINANCES & APPELS D'OFFRES

Référente : Audrey Burgué
Hervé Wallez • Bruno Bernos • Christophe Blanchet • Camille Bazaillacq

ANIMATION, SPORT, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

Référent : Cédric Hérard
Sylvie Vallat • Sébastien Majesté • Mathieu Peyroutet • Christophe Blanchet • Christine Floras • Victoire Mahieu • Vincent Mathy

COMMUNICATION

Cédric Hérard • Christine Floras • Camille Bazaillacq • Victoire Mahieu

Commission Budget

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses :		Dépenses :	
Prévu :	320 036,47 €	Prévu :	703 231,00 €
Réalisé :	59 890,28 €	Réalisé :	540 568,46 €
Reste à réaliser :	6 962,80 €	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes :		Recettes :	
Prévu :	320 036,47 €	Prévu :	703 231,00 €
Réalisé :	341 358,92 €	Réalisé :	758 869,96 €
Reste à réaliser :	0,00 €	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 281 468,64 €

Fonctionnement : 218 301,50 €

Résultat global : 499 770,14 €

Commission Action sociale

L'équipe en charge de l'action sociale est désormais pleinement en place et mobilisée au service des habitants de Saint-Faust.

Au cours des dernières semaines, nous avons rencontré plusieurs partenaires du territoire, notamment l'ADMR, ainsi que d'autres institutions intervenant dans les domaines de l'accompagnement, de l'aide à domicile et de l'action sociale. Ces échanges nous permettent de mieux connaître les ressources disponibles et de renforcer les liens entre les différents acteurs au bénéfice des habitants.

Notre volonté est d'être à l'écoute de chacun et de proposer un accompagnement de proximité.

Que vous ayez besoin d'informations, d'une orientation ou d'un soutien dans vos démarches, nous sommes disponibles pour vous accueillir et vous accompagner.

N'hésitez pas à nous solliciter soit par mail V.Mahieu@saintfaust.fr ou en appelant à la mairie.

L'équipe sociale est à la disposition de tous les habitants qui en ont besoin.

Commission Urbanisme

Pour toutes demandes de travaux vous devez faire une demande auprès de votre mairie via le site "E-PERMIS"

Pour toutes demandes, soyez le plus précis possible, sur la demande "CERFA" n'oubliez pas de bien détailler vos futurs travaux, ajouter des photos à votre demande...

1. Vous souhaitez construire une piscine :

Aucune formalité : Si la superficie du bassin est inférieure ou égal à 10m²

Déclaration préalable (DP) : Si bassin supérieur à 10 m² et inférieur à 100m² ou quelle que soit la surface en site protégé.

Permis de construire (PC) : Si bassin > à 100m², ou si piscine couverte à plus de 1.80m de haut (quelle que soit la superficie)

2. Travaux sur toiture :

DP : Réfection ou pose de panneaux photovoltaïques, création ou remplacement de fenêtre de toit, changement de matériaux de couverture

3. Portail, clôture :

Aucune formalité : Si nécessaire à l'activité agricole ou forestière

DP : Si édification ou modification en site protégé, en espaces naturels selon cas particulier, et sur le territoire des communes ayant maintenu l'obligation de DP par délibération.

<https://www.e-permis.fr/>

Commission Bâtiment

Suite aux recommandations de l'organisme Territoire d'Énergie Pyrénées-Atlantiques (TE 64), la commission bâtiment a engagé une démarche visant à améliorer le confort, la sécurité et l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.

Dans ce cadre, plusieurs devis ont été demandés pour l'installation d'une pompe à chaleur air/air ainsi que pour le remplacement des fenêtres de l'école.

Les différentes propositions reçues sont actuellement étudiées afin de retenir les solutions les plus adaptées aux besoins de l'établissement.

Des devis sont en cours pour le remplacement de la porte de la mairie ainsi que de celle du logement locatif communal.

Concernant la climatisation de l'école, le projet est désormais bien avancé et l'installation devrait être réalisée prochainement, permettant d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des élèves, des enseignants et du personnel.

Rencontre avec SÉBASTIEN

AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Arrivé il y a quelques mois au sein des services techniques de la commune, Sébastien met son expérience et sa polyvalence au service des habitants.

Découvrez son métier et son quotidien !

CARTE D'IDENTITÉ

- Nom : Sébastien
- Âge : 48 ans
- Fonction : Agent des services techniques
- Ancienneté dans la commune : 6 mois
- Originaire de : Bordeaux
- Sa devise :
« Être utile et s'adapter à chaque situation. »



QU'APPRÉCIEZ-VOUS LE PLUS DANS VOTRE MÉTIER ?

J'aime la diversité des missions. Aucune journée ne se ressemble vraiment et cela rend le travail particulièrement intéressant. J'apprécie aussi le fait d'être utile au quotidien et de contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ ?

Il faut savoir gérer les urgences, comme les dégâts causés par une tempête ou une panne dans un bâtiment communal. Comme je touche à tout il faut aussi être bien équipé !

SELON VOUS, QUELLES SONT LES QUALITÉS NÉCESSAIRES POUR EXERCER CE MÉTIER ?

Il faut être polyvalent, avoir le sens du service public, rester neutre dans les échanges et être réactif face aux imprévus.

QUEL MESSAGE SOUHAITERIEZ-VOUS ADRESSER AUX HABITANTS ?

Je travaille chaque jour pour rendre la commune agréable et fonctionnelle. Je remercie les habitants pour leur civisme et leur compréhension lorsque des travaux ou des interventions sont nécessaires.

Faites lui signe, ça lui fera plaisir !

Merci pour cet échange !

Merci à vous !

A vos agendas



ATELIER IntraMuros

SAINT-FAUST

Venez découvrir IntraMuros, l'application de notre village et échanger librement sur vos questions.

Atelier organisé par le Conseil municipal sur inscription au 06 75 68 80 55.



DÉCOUVRIR L'APPLICATION

- Comment accéder à IntraMuros
- Présentation des principales fonctionnalités

PARCOURIR LES CONTENUS

- Tour complet de l'ensemble des rubriques et services disponibles

ÉCHANGES LIBRES

- Session ouverte où vous pourrez poser toutes vos questions



Samedi 5 septembre 2026



10h - 11h30



Salle multimédia (au gymnase)

ATELIER GRATUIT & OUVERT À TOUS

Venez avec votre téléphone et / ou tablette chargés !

Vous n'êtes pas disponibles ? Pas de panique, une seconde session aura lieu plus tard

CONNECTONS-NOUS À NOTRE VILLAGE



JOURNÉE CITOYENNE

Ensemble, agissons pour notre village !

Un village propre et accueillant, c'est l'affaire de tous !



DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026



DE 9H À 12H



RENDEZ-VOUS DEVANT LA MAIRIE



AU PROGRAMME



Nettoyage et entretien des espaces communs



Petits travaux d'embellissement du village



Moment de partage et de convivialité entre habitants



À l'issue de la matinée, des grillades OFFERTES par la mairie !



PENSEZ À APPORTER VOTRE ÉCO CUP

pour limiter les déchets et participer à cette démarche écoresponsable.



PRÉVOIR DES GANTS, DES VÊTEMENTS ADAPTÉS et, si possible, quelques outils de jardinage.



Votre participation, même pour quelques heures, fera la différence !



CET ÉTÉ, soyons des VOISINS VIGILANTS !



VOUS PARTEZ EN VACANCES ?
Pensez à prévenir un voisin de confiance afin qu'il puisse garder un œil sur votre habitation.



QUELQUES GESTES SIMPLES :

- Relever le courrier.
- Ouvrir et fermer occasionnellement les volets.
- Signaler toute présence ou activité inhabituelle.
- Vérifier que tout semble normal autour du domicile.



VOISINS VIGILANTS
ENSEMBLE,
PROTÉGEONS NOS MAISONS



LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS
La vigilance de chacun contribue à la tranquillité de notre commune et à la prévention des cambriolages.



En cas de situation suspecte, contactez rapidement les forces de l'ordre.

Bonnes vacances à toutes et à tous !



ORGANISATION DE LA MAIRIE ÉTÉ 2026



En raison de l'absence de la Secrétaire générale, Madame Marie-Agnès Wallez, du 9 juillet au 2 août inclus, l'organisation de l'accueil de la mairie sera exceptionnellement adaptée.

- La mairie restera ouverte au public tous les matins de 9h00 à 12h00.
- Une permanence téléphonique sera assurée chaque jour de 9h à 17 h 00 afin de répondre à vos demandes et de vous orienter dans vos démarches en appelant le numéro de permanence :

☎ 06 36 20 25 25



INSCRIPTION SCOLAIRES 2026-2027

Les inscriptions pour les écoles publiques de Saint-Faust et Aubertin sont ouvertes pour la rentrée 2026-2027.

Les familles doivent retirer et déposer leur dossier d'inscription à la mairie de leur commune de résidence.

Pour tout renseignement, contactez le directeur de l'école, M. David Portary, au 05 59 83 02 10 ou par courriel à ce.0640727t@ac-bordeaux.fr.

Tonte et déchets verts

Respectons les règles, préservons notre cadre de vie !

Merci pour votre civisme et votre respect du voisinage !



HORAIRES DE TONTE ET TRAVAUX BRUYANTS

L'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, taille-haies, perceuses, etc.) est autorisée uniquement aux horaires suivants :



LUNDI AU VENDREDI

8h30 - 12h00
14h00 - 19h30



SAMEDI

9h00 - 12h00
15h00 - 19h00



DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

10h00 - 12h00



Ces horaires sont définis au niveau national par le Code de la santé publique (article R1334-31).
Merci de les respecter pour le bien-être de tous.



DÉCHETS VERTS : LES BONS GESTES



Selon le Code de l'environnement, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit (article L541-21-1).

Vos déchets verts doivent être valorisés ou déposés dans les filières adaptées.



COMPOSTAGE À DOMICILE

Une solution simple et naturelle pour réduire vos déchets et enrichir votre sol.



PAILLAGE

Les tontes, feuilles et tailles peuvent être réutilisées en paillage au pied des plantations.



DÉCHÈTERIE

Déposez vos branches, tailles de haies, tontes et feuilles en déchèterie ou lors des collectes dédiées.



Le brûlage à l'air libre est interdit !



Cette pratique est polluante, nuisible à la santé et à l'environnement.



Elle peut provoquer des incendies et gêner le voisinage.



Le brûlage des déchets verts est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (article R541-78 du Code de l'environnement).

Ensemble,

adoptons les bons gestes pour une commune propre, agréable et respectueuse de l'environnement.





Des conteneurs de tri sont désormais installés près de la mairie.

- Emballages et papiers
- Autres déchets

Les poubelles mises à disposition sont réservées aux déchets produits lors de l'utilisation des espaces publics.

Merci de ne pas y déposer vos déchets ménagers ou provenant de poubelles privées.



La commune a aménagé un nouvel espace dédié au stockage des conteneurs à déchets sur la place Maluquer.

La réalisation du passage piétons est prévue dans les prochains jours.



3 nouvelles tables en bois pour l'école ! Les élèves sont ravis et profitent déjà de ces nouveaux aménagements.



La bibliothèque avait besoin d'une rampe afin de faciliter l'accès à l'entrée pour tous les usagers.

Sébastien a donc réalisé cette pente et installé de jolis pots de fleurs pour embellir et rendre l'accueil plus agréable.

Mairie de Saint-Faust

Marie -Agnès WALLEZ

05 59 83 01 43

contact@saintfaust.fr

N° de permanence : 06.36.20.25.25

Rentrée 2026 : adoptez le réflexe du bus IDELIS à la demande !

Par l'application mobile "IDELIS à la demande",

Par téléphone : 0 805 03 01 50 (appel gratuit)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h,

Par mail (si vous êtes inscrit) : tsr@idelis.fr